

À tous les fidèles du diocèse de Baie-Comeau

L'annonce de la réouverture de nos lieux de rassemblements et de célébrations par la Direction de la santé publique et du gouvernement du Québec était largement attendue. C'est maintenant le moment favorable pour nous y préparer et célébrer en communauté le cœur de notre foi par les sacrements, sources de notre vie chrétienne.

Cette réouverture se fera graduellement afin de tenir compte de la mise en place des protocoles sanitaires et assurer un environnement des plus sécuritaires. Il est donc probable que toutes les églises n'ouvrent pas leurs portes au même moment. Chaque paroisse prendra le temps de bien étudier ces protocoles.

Dans notre milieu, quelques règles de bon sens devront être observées comme la distance physique de deux mètres, la limitation à 50 personnes pour chaque célébration, le lavage des mains et la recommandation du port du masque pour éviter tout risque de contagion.

La joie de nous rassembler est première et les mesures sanitaires sont indispensables pour continuer à restreindre la transmission de la Covid-19 et sauver des vies! La Parole du psalmiste nous invite avec abondance à célébrer ensemble les louanges de Dieu:

Quelle joie quand on m'a dit : « Nous irons à la maison du Seigneur ! »

Maintenant notre marche prend fin devant tes portes, Jérusalem !

Jérusalem, te voici dans tes murs : ville où tout ensemble ne fait qu'un!

C'est là que montent les tribus, les tribus du Seigneur,

là qu'Israël doit rendre grâce au nom du Seigneur.

C'est là le siège du droit, le siège de la maison de David.

Appelez le bonheur sur Jérusalem : « Paix à ceux qui t'aiment !

Que la paix règne dans tes murs, le bonheur dans tes palais ! »

A cause de mes frères et de mes proches, je dirai : « Paix sur toi ! »

À cause de la maison du Seigneur notre Dieu, je désire ton bien. (Psaume 121)

Mgr Jean-Pierre Blais Évêque du diocèse de Baie-Comeau

Le vendredi 19 juin 2020